

Image not found or type unknown



Saisie de bien apres divorce

Par **evelyne25**, le **20/09/2015** à **20:38**

bonjour voila ca fait 5 ans que j 'ai divorcer et je me remariel'anee prochaine j 'ai perdu le divorce je luis ai payer ce que je lui devait mais il me demande encore des sous mais ce n'est pas justifier il ma saisie ma voiture je voulais savoir si je mais la prochaine voiture au non de mon futur mari mon ex aura t'il le droit de ma la saisir merci